

**C. YOUNG : Politics in the Congo, Decolonisation and independence.**

Princeton, Princeton University Press, 1965, 659 p.  
1965, 659 p.

L'ouvrage que Crawford YOUNG a consacré au Congo-Kinshasa, reste l'instrument de référence pour nombre de chercheurs, bien que deux ans se soient écoulés depuis sa parution et que entre temps d'autres auteurs aient abordé le sujet (1). Et nombreux sont ceux qui attendaient que l'expérience congolaise colonisation, indépendance, désintégration, puis difficile affirmation de l'Etat fit l'objet d'une étude comparable à celle de Coleman sur le Nigéria ou de Apter sur l'Ouganda. La matière était vaste, sa compréhension et sa présentation plus malaisées encore. L'auteur a fort bien su la dominer et nous la faire saisir tant dans les faits que dans l'interprétation qu'il en donne.

\*  
\*\*

**Politics in the Congo** est divisé en trois parties. Les douze premiers chapitres qui composent la première, traitent de la politique coloniale belge - caractéristiques, évolution, résultats - sous ses différents aspects.

Cette politique diffère de celles pratiquées par la Grande-Bretagne ou la France mais elle aboutit à une situation extrême, à une indépendance non préparée donc sans contenu et sans moyens. Comparer un système britannique, utilisant les élites locales et encadrant une vie politique progressive, un système français d'administration directe n'empêchant pas une certaine promotion et un système, trop belge de la base au sommet, ne tendant nullement à former des intermédiaires et élites « indigènes », revient à simplifier par trop les réalités. Mais YOUNG montre bien que le Congo, une fois libre, s'est trouvé le plus démuné, le plus divisé, donc le moins à même d'affronter son indépendance », de tous les pays d'Afrique tropicale. Un ensemble paternaliste se contentant de recouvrir, au mieux regrouper, des ethnies et des sociétés différentes et refusant d'envisager une indépendance, donc de la préparer, ne pouvait conduire qu'à une impasse. Le mot « politique » coloniale semble d'ailleurs déplacé, tant les méthodes et l'esprit ne paraissent viser qu'au maintien pur et simple d'un ordre établi une fois pour toutes. L'inadaptation aux changements, le refus d'envisager des solutions à long terme, assimilation ou autonomie, comme de concevoir une opposition que la nécessité de réformes ne manquerait pas de faire éclore, tout aboutit à une stabilisation qui ne pouvait être que de façade.

---

(1) Voir E. W. LEFEVER : *Crisis in the Congo*, R. LEMARCHAND : *Political awakening of the Belgian Congo*, et surtout : C. HOSKINS : *The Congo since independence*. January 1960. — December 1961.

Pour reprendre les termes d'une comparaison trop facile pour être vraiment fondée, là où la France et la Grande Bretagne avaient fini pour accepter, non sans mal, d'institutionnaliser le changement, la Belgique s'était contentée de poser des verrous.

La deuxième partie aborde les événements politiques successifs à l'indépendance et nous mène jusqu'en 1963. Regrettons tous de suite, à ce propos, que les conflits internes de 63-64 n'y figurent pas et espérons qu'une prochaine édition permettra de les inclure, car ils vont dans le sens des analyses de Young. Pour l'auteur, en effet, l'indépendance aboutit moins à la création d'un nouvel Etat qu'à l'atomisation d'une société qu'aucun ferment ne pouvait plus unir. Les partis politiques n'étaient que des groupes parlementaires, reflétant plus ou moins les ethnies dont ils étaient issus. Les Assemblées devinrent des forums détachés du réel et des champs clos où s'affrontèrent et s'entre-déchirèrent les tendances. L'administration ne put prendre la relève des Belges du jour au lendemain, faute de cadres suffisamment préparés. Aucun leader ne réussit à s'imposer. Aucune technique d'organisation de l'Etat ne l'emporta. Ces éléments parlements, partis, hommes politiques, administration, ces moyens, fédéralisme ou centralisation dont Young fait une analyse descriptive tout au long de sa troisième et dernière partie, ne purent servir à un regroupement national, étape nécessaire de l'intégration.

Si bien qu'en 1963, aucun parti n'a de passé et ne semble avoir d'avenir dans le cadre du pays tout entier (Certains développements sur les liens entre hommes politiques et ethnies entre villes et campagnes, sur les regroupements régionaux autour de villes-clés ne sont pas sans évoquer l'exemple nigérien, toutes proportions gardées). La société traditionnelle, niée par le colonisateur prend alors sa revanche en ceci que l'homme se replie sur des valeurs à dominante passéiste. La « dépolitisation » (1) amène celui qui devrait être citoyen du nouvel Etat à cesser de payer sa cotisation au parti politique, à refaire de la tribu le cadre de son activité, à retrouver dans la grande ville proche la seule capitale possible, à favoriser la résurgence d'une administration et d'une justice parallèles. Le chauvinisme ethnique, la soudaine résurgence du tribalisme, compromettent toute unification nationale et expliquent les conflits, les sécessions, les difficultés et les antagonismes susceptibles de conduire à l'éclatement.

Mais l'auteur montre bien que ce retour traditionnel n'est pas le fait d'une collectivité retrouvant *naturellement* ses valeurs propres mais bien d'une société obligée de fuir l'abord une modernisation

(1) En fait, manque d'intérêt constant pour la « chose politique » donc attitude passive et non refus déterminé. Ceci semble particulièrement fréquent en Afrique tropicale, où, surtout si l'indépendance n'a pas donné lieu à une mobilisation politique, il n'y a pas eu de « politisation » réelle, au sens moderne du terme.

d'origine coloniale qui ne la concerne pas mais ne la menace pas moins et une modernisation d'origine nationale, fruit de l'indépendance, mais pour laquelle elle n'est guère préparée.

Chaque partie du Congo, repliée sur elle-même, survit au niveau communal ou provincial. Plusieurs Congos (social, politique, économique, administratif, militaire) se superposent sans coïncider. Phénomène presque général mais d'autant plus grave que les instruments d'une réunification en profondeur n'existent pas, que les créer demandera du temps, que fixer des délais s'avère impossible.

\*  
\*\*

L'intérêt de ces quelques sept cent pages déborde largement le résumé ci-dessus. Il nait des détails, des faits comme des analyses. Il tient aussi à la méthode employée.

Fonctionnaliste, Crawford YOUNG l'est sans doute mais sans trop de rigueur, ce confère à son approche beaucoup de souplesse et donne à ses conclusions plus de valeur. Sentant combien l'application brutale de certains concepts peut paraître arbitraire, il tente de se forger quelques instruments que, fort modestement, il dit valoir pour le seul Congo. Réalisme et empirisme semblent ses devises. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'apprécier les problèmes du changement social, YOUNG refuse toute théorie comme inadéquate et préfabriquée, et aborde son modèle tel un physicien, en multipliant les données et les angles d'approche. Le Congo, pour lui, reste un cas extrême. La période transitoire qui suit l'indépendance s'y prolonge outre-mesure et les signes d'une transformation comparable à celle suivie par d'autres Etats jeunes n'y apparaissent guère. Il refuse donc provisoirement d'appliquer à un sujet figé les formules réservées à un sujet en action.

Cette attitude aboutit peut-être à trop mettre en valeur les aspects négatifs - c'est-à-dire à ne faire bien saisir au lecteur que l'écartèlement du Congo et l'éparpillement des forces éventuelles d'intégration. Nous ne saurons pas si le Congo est gouvernable, sera gouvernable et comment.

D'autant, qu'après une description aussi critique qu'objective de la situation, l'auteur envisage l'avenir, en conclusion, d'une manière optimiste, fondée sur aucune démonstration ce qui la rend fort subjective. Ne citons qu'un exemple : YOUNG appuie une partie de son argumentation sur le fait, classique désormais chez les auteurs américains, qu'il existe un fossé entre les élites et les masses et que le dit fossé, au lieu d'être comblé, s'est agrandi après l'indépendance. Dans le cas du Congo, nous le croyons volontiers et les précisions fournies suffisent à nous convaincre. Mais nulle part ne nous dit-on ...si le Congo possède ou non les moyens de dépasser ce dilemme.

\*  
\*\*

Un tel ouvrage fait un sort aux formules des journalistes citant à tout propos el « chaos congolais », grâce à une explication pénétrante

des réalités. Il représente une source de renseignements fort utile en même temps qu'un effort intéressant pour renouveler les catégories de l'analyse traditionnelle. Peut-être faut-il regretter que l'auteur n'ait pas eu le temps ou la place de mesurer les répercussions des difficultés rencontrées par le Congo à l'extérieur de ses frontières et plus principalement sur les autres pays africains, limitrophes ou non.

Conseillons enfin à ceux que le problème intéresse de lire les articles que Crawford YOUNG ne manquera pas de consacrer à un pays qui, depuis 1963, a largement évolué.

Jean-Claude VATIN.

**Gilbert TIXIER : Le Ghana.** Paris LGDJ, Collection " Comment sont-ils gouvernés ", 1965, 194 p.

Dans un ouvrage qui date de 1965, le Professeur Tixier, brosse un tableau complet d'un Etat qui fut le premier, parmi les Etats africains à accéder à l'indépendance, dans la vague de décolonisation qui débuta en 1957.

L'auteur retrace d'abord, dans des développements assez fastidieux, la longue évolution du statut de cette très ancienne colonie anglaise, à partir de l'établissement de la Gold Coast en 1874 jusqu'à l'indépendance en 1957. Dès 1961, elle avait à sa tête un premier ministre africain, le Docteur NKRUMAH, chef d'un parti déjà très puissant, le Parti de la Convention du Peuple (CPP), et qui par sa stature devait profondément marquer les futures institutions du Ghana. Le Ghana devenu « dominion » indépendant se donna une constitution, instituant un régime parlementaire théorique, fortement marqué par la présence du CPP déjà dominant, dans le cadre d'un Etat unitaire. La formule fédérale avait été écartée car elle risquait de favoriser les tendances centrifuges. D'ailleurs, dès 1956, une loi avait interdit les partis ayant une base régionale ou religieuse.

Le Professeur Tixier montre ensuite comment le Ghana, comme beaucoup d'autres pays africains, s'est orienté vers un régime « présidentiel » déformé, symbolisé par un homme providentiel basé sur un parti unique. Tous les éléments de ce système « présidentiel » sont réunis :

— Un chef de l'Etat responsable devant le peuple, maître absolu de l'exécutif, pouvant dissoudre la chambre, disposant d'un droit de veto illimité à l'encontre des lois, doté d'un véritable pouvoir législatif.

— Un parlement monocaméral, dont les membres sont élus au scrutin uninominal à un tour, dans lequel ne peut se manifester aucune opposition.